

Dossier d'autorisation d'urbanisme

04422313B1008

Geneston - Loire-Atlantique

Type

Permis de construire

État

Autorisé

Autorisation

18/04/2013

Surface créée

22 m²

Surface démolie

0 m²

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 31/07/2026 à 07:28 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	04422313B1008
Type	Permis de construire
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	Nouvelle construction
Destination	Artisanat
Demandeur	COMPAGNIE DES GAZ DE PETROLE PRIMAGAZ
SIREN / SIRET	542084454 / 54208445400579

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2013
Autorisation	18/04/2013
Décision	18/04/2013
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2013-06
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	2013-06

Localisation

Adresse	3 RUE DU PROGRES GENESTON 44140
Commune	Geneston (44223)
Département	Loire-Atlantique (44)
Région	Pays de la Loire (52)
Code postal	44140
Parcelles cadastrales	K 624, K 609

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
Habitation	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Locaux	0 m ²	22 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Commerce	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Agricole	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²
Service public	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²	0 m ²

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	Permis de construire
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	Nouvelle construction
Nature complétée	Nouvelle construction
Destination principale	Artisanat
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	Non
Surélévation	Non

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f23d65f-7142-4ac5-94c1-077b028255bf
Première importation	19/05/2026 10:05
Dernière observation	02/07/2026 03:55

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
PRIMAGAZ (CGPP)	542084454	Société du permis
KPMG	775726417	Commissaire aux comptes titulaire
AXEL JEAN BERNARD REBAUDIERES	-	Administrateur
BEATRICE DE BLAUWE (GRANCHET)	-	Administrateur
PIERRE PLANCHON	-	Administrateur
VALENTIN JEAN-JULES RYNGAERT	-	Administrateur
MARC PIERRE ANTOINE SAMPSONIS	-	Administrateurs représentant les salariés
AMADOU SOUARE	-	Commissaire aux comptes suppléant
JEAN-MARIE IDELON-RITON	-	Commissaire aux comptes titulaire
MARIE LENAICK ANNE AMELIE GUILLEMOT	-	Président du conseil d'administration et directeur général
SALUSTRO REYDEL	652044371	Commissaire aux comptes suppléant
BEATRICE ANNE DE BLAUWE (GRANCHET)	-	Président du conseil d'administration
MEHMET NURI UGUR BÜYÜKMIRZA	-	Administrateur
ARIE JAN SCHOUWENAAR	-	Président de SAS

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.